

Quiconque désire éviter les difficultés résultant de l'inobservation des prescriptions fera bien de se procurer ce règlement, qui se vend à 50 centimes l'exemplaire, en s'adressant aux directions d'arrondissement de Bâle, Schaffhouse, Coire, Lugano, Lausanne ou Genève.

Berne, le 18 janvier 1899.

Direction générale des douanes.

(Reproduit en décembre 1916.)

—*—

MISE AU CONCOURS
DE
TRAVAUX, DE FOURNITURES ET DE PLACES
ANNONCES ET INSERTIONS

FOURNITURES

Département militaire

Pain et viande.

Les fournitures de *pain* et *viande*, destinées aux écoles et cours militaires en 1917 (*viande d'abord jusqu'au 31 mars*) sont mises au concours, savoir sur les places de :

Genève, Bière, Lausanne, Yverdon, Colombier, Berne, Thoun, Lucerne, Zoug, Liestal, Bâle, Aarau, Brougg, Zurich, Frauenfeld, Bülach, Kloten, St-Gall, Hérisau, Wallenstadt, Coire et Bellinzone.

Si le contrat de fourniture de viande n'est pas résilié un mois avant son expiration, il reste en vigueur pour un nouveau mois, et ainsi de suite jusqu'au 31 décembre 1917.

Sur *toutes les places* la farine sera fournie par le commissariat central; il y a donc lieu de n'indiquer que le *prix pour la panification* de 100 kg: de farine; le poids des miches est de 1300 grammes.

L'office soussigné décidera quand la fourniture devra commencer.

Les intéressés peuvent se procurer les prescriptions pour ces fournitures auprès de l'office soussigné, auquel les offres doivent être adressées *d'ici au 14 décembre 1916* et munies de la suscription *Soumission pour pain et viande*.

Berne, le 30 novembre 1916.

[2.]

Commissariat central des guerres.

Département militaire.

Commissariat central des guerres.

Location de la cantine militaire de Bière.

Un concours est ouvert pour la location de la cantine sur la place d'armes de Bière.

On peut prendre connaissance du cahier des charges au bureau de l'intendance des casernes à Bière, ou auprès de l'office soussigné.

Entrée en jouissance, le 1^{er} février 1917.

Les offres doivent être adressées affranchies, jusqu'au 15 décembre au commissariat central des guerres à Berne. Elles devront être accompagnées d'un certificat de bonnes mœurs et d'une déclaration certifiant que le soumissionnaire est capable de bien diriger une cantine militaire.

Les soumissionnaires doivent être de nationalité suisse.

Berne, le 18 novembre 1916.

[2.]

Commissariat central des guerres.

PLACES

Les offres de service doivent se faire **par écrit, franco**, et être accompagnées de certificats de bonnes vie et mœurs; les postulants doivent indiquer distinctement leurs noms et prénoms, leur domicile et leur lieu d'origine, ainsi que l'année de leur naissance.

Lorsque le chiffre du traitement n'est pas indiqué, il sera fixé au moment de la nomination. Les autorités désignées pour recevoir les demandes d'emploi fourniront les renseignements nécessaires.

Branches de service S'adresser à :	Place-vacante	Traitement Fr.	Délai d'inscription	Conditions d'admission
Département politique. (Division des affaires étrangères.)	Demoiselle de bureau pour le consulat de New-York.	Initial 4000	15 déc. 1916 [2.].	Connaissance parfaite des langues et sténographies françaises et allemandes; bonnes notions de l'anglais; connaissance des travaux de bureau, de la comptabilité et de la machine à écrire.
Remboursement des frais de voyage. N'entrent en ligne de compte que des postulantes très capables et majeures cherchant place stable.				
Département des finances et des douanes. (Direction générale des douanes, à Berne.)	Adjoint au chef de la II ^e section de la direction générale.	5200 à 6800	9 déc. 1916 [2.].	Connaissance approfondie du service des douanes; savoir le français (comme langue maternelle) et l'allemand.
(Régie des alcools, à Berne.)	Commis de I ^{re} classe.	3200 à 4300	10 déc. 1916 [2.].	Bonne instruction générale; connaissance des trois langues nationales; expérience dans tous les travaux de bureau.
En cas de promotion, une place de commis de II ^e classe est également mise au concours. Conditions d'admission: bonne instruction; le français comme langue maternelle, connaissance suffisante de l'allemand; dactylographie. Traitement: 2200 à 3800 francs.				

31. Chef de service à la direction à Bâle.
32. Chef de bureau à Bâle.
33. Quatre facteurs de lettres à Bâle.
34. Facteur d'express à Bâle.
35. Facteur de messagerie à Liestal.
36. Commis à Olten.
37. Commis à Pratteln.
38. Sous-chef de bureau à Brougg. S'adresser, d'ici au 16 décembre 1916, à la direction des postes d'Aarau.
39. Chef de service à Lucerne.
40. Chef-facteur de mandats à Lucerne.
41. Commis à Emmenbrücke.
42. Facteur rural à Ruswil.
43. Commis à Schwyz.
44. Commis à Zoug.
45. Aide de 1^{re} classe à la direction à Zurich.
46. Deux sous-chefs de bureau à Zurich.
47. Chef-facteur de lettres à Zurich.
48. Commis à Affoltern a/A.
49. Facteur de messagerie à Amriswil.
50. Commis à Bürglen.
51. Commis à Dietikon.
52. Facteur de mandats à Winterthour.
53. Aide de 1^{re} classe à la direction à St-Gall.
54. Sous-chef de bureau à St-Gall.
55. Commis à Altstätten (St-Gall).
56. Facteur de messagerie à Altstätten (St-Gall).
57. Commis à Lachen-Vonwil.
58. Commis à Rheineck.
59. Sous-chef de bureau à Rorschach.
60. Commis à Walzenhausen.
61. Aide de 1^{re} classe à la direction à Coire.
62. Sous-chef de bureau à Coire.
63. Facteur de mandats à Coire.
64. Commis à Schuls.

S'adresser, d'ici au 16 décembre 1916, à la direction des postes de Bâle.

S'adresser, d'ici au 16 décembre 1916, à la direction des postes de Lucerne.

S'adresser, d'ici au 16 décembre 1916, à la direction des postes de Zurich.

S'adresser, d'ici au 16 décembre 1916, à la direction des postes de St-Gall.

S'adresser, d'ici au 16 décembre 1916, à la direction des postes de Coire.

Administration des télégraphes.

1. Télégraphiste à Olten. S'adresser, d'ici au 9 décembre 1916, à la direction des télégraphes d'Olten.
2. Télégraphiste et téléphoniste à Thayngen. S'adresser, d'ici au 9 décembre 1916, à la direction des télégraphes de Zurich.



MISE AU CONCOURS DE TRAVAUX, DE FOURNITURES ET DE PLACES ANNONCES ET INSERTIONS

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1916
Année	
Anno	
Band	4
Volume	
Volume	
Heft	49
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	06.12.1916
Date	
Data	
Seite	361-366
Page	
Pagina	
Ref. No	10 081 146

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.